

PRISE DE LICENCE 2020/2021

via l'espace licencié

- Si vous êtes déjà licencié mais n'avez pas encore créé votre espace

Vous allez le créer à partir de <https://licence.ffc.fr>

Taper le code d'utilisation (NIP ou UCID), qui se trouve sur votre licence actuelle, puis « premier accès »

Un mail sera envoyé à l'adresse indiquée sur la licence. Ce mail permet de créer son mot de passe.

Rentrer à nouveau dans l'espace avec l'identifiant et le mot de passe qui vient d'être créé.

Insérer les documents :

- Photo identité
- Pièce identité recto verso ou passeport
- Certificat médical (si le précédent a plus de trois ans, sinon il suffit de remplir le questionnaire de santé)

- renseigner l'additif concernant l'assurance complémentaire

- cliquer sur « renouveler la licence pour 2021 »

Une fois cette action réalisée transmettre au club le chèque de règlement correspondant au montant de la licence choisie augmentée du montant de la cotisation club (30€). Ne faire qu'un chèque au nom d'UZES VELO CLUB. A réception du règlement, le club validera votre licence.

- Si votre espace est déjà créé

Vous rendre sur votre espace et suivre la procédure décrite plus haut (Si les divers documents s'y trouvent déjà, il est inutile de les remplacer).

- Si vous n'êtes pas licencié

Créer votre espace licencié à partir de <https://licence.ffc.fr> , compléter le formulaire puis suivre la même procédure.

Pour les élèves de l'école VTT : Suivre la même procédure pour la licence, remplir le formulaire « inscription à l'école VTT » téléchargeable sur le site du club, remettre le tout avec le règlement (200€ ou 170€ pour les élèves déjà présents en 2020) au responsable de l'école (Possibilité de faire, 1, 2 ou 3 chèques).



Creation de compte

Si vous n'avez **JAMAIS** eu de Licence FFC, merci de compléter le formulaire afin de pouvoir créer votre compte.

Dans le cas contraire, vous disposez déjà d'un compte. Utilisez alors l'option "Mot de passe oublié" présent sur la page de connexion.

Annuler

Suivant >>